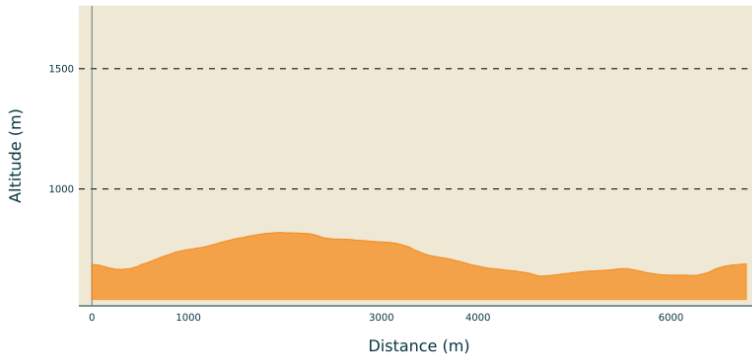


Les crêtes de Charbounouse - N°27

VAL EYRIEUX - CHANEAC

Profil altimétrique



Altitude min 638 m Altitude max 819 m

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 2 h

Longueur : 6.8 km

Dénivelé positif : 232 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Faune - Flore

Itinéraire






Départ : Église, Chanéac

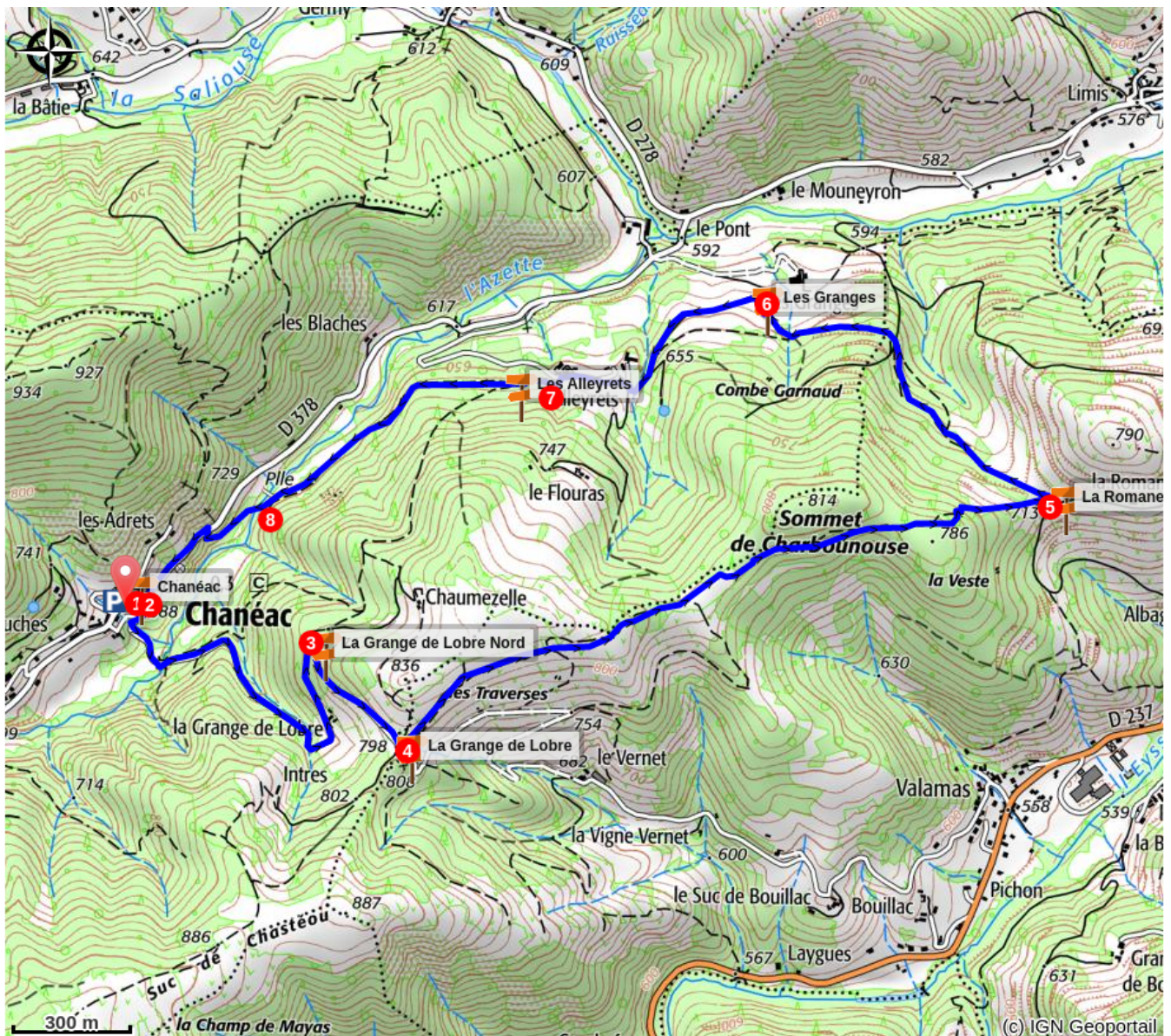
Arrivée : Église, Chanéac

Balisage :  PR

Communes : 1. CHANEAC 2. SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS

Pendant votre randonnée, suivre le balisage 

1. A partir de la petite place de l'église, descendre la route D378 sur 50 m.
2. A côté de la salle des fêtes descendre à droite par la petite route, direction la *Grange de l'Obre*. Suivre cette petite route jusqu'au col.
3.  Au poteau La Grange de l'Obre Nord suivre St Martin-de-Valamas 4,3 km / La Grange de l'Obre 0,4 km. Poursuivre par la petite route.
4.  Au poteau La Grange de l'Obre suivre St Martin-de-Valamas 3,9 km / La Romane 2 km. Longer les belles crêtes surplombant la vallée de l'Eysse. Refermer les barrières.
5.  Au poteau La Romane suivre Chanéac 3,1 km / Les Granges 1,4 km. Descendre à gauche le chemin en direction de la forêt.
6.  Au poteau Les Granges suivre Chanéac 2,1 km / Les Alleyrets 07 km. Remonter à gauche le chemin et traverser le hameau *Les Alleyrets*. Poursuivre ensuite par la petite route.
7.  Au poteau Les Alleyrets suivre Chanéac 1,4 km. Passer en sous-bois, puis longer le pré.
8. Traverser la rivière *Azette*, ne pas prendre la vieille passerelle. Remonter le sentier puis la route en direction du village.



Comment venir ?

Accès routier

Depuis Le Cheylard, prendre la D120 direction Saint-Agrève, puis à Saint-Martin-Valamas, suivre Chanéac par la D278 puis la D378.

Depuis Saint-Agrève, prendre la D120 direction Saint-Martin-de-Valamas, puis suivre Chanéac par la D278 puis la D378.

Parking conseillé

Place de l'église, Chanéac